

♦ Angom-baovaon'ny Kaonty ♦

LA NEWSLETTER DE LA COUR DES COMPTES DE MADAGASCAR

SEPTEMBRE 2025



LES MAGISTRATS DE LA COUR DES COMPTES ET DU TRIBUNAL FINANCIER D'ANTANANARIVO LORS DE L'ATELIER SUR L'IDENTIFICATION ET L'ANALYSE DES RISQUES (JUILLET - AOÛT 2025)

Maîtriser les risques pour mieux auditer : un atelier stratégique pour les magistrats de la juridiction financière.

Dans le cadre des dernières activités du projet TANTANA, la Cour des Comptes de Madagascar a organisé en juillet 2025 un atelier de formation sur l'identification et l'analyse des risques d'audit.

Cette activité marque une autre étape dans la professionnalisation des pratiques de contrôle, en dotant les magistrats d'outils concrets pour anticiper les enjeux critiques dans leurs missions. Animé par M. Emeric Demigne, auditeur des finances publiques en France, en collaboration avec la cellule méthodologique, l'atelier a réuni une cinquantaine de participants issus des différentes chambres du siège, des Tribunaux Financiers et du Parquet. Les magistrats ont été formés à la définition, la hiérarchisation et l'évaluation des risques, avec pour objectif la création d'une cartographie des risques adaptée aux réalités du contrôle externe.

Les bénéfices sont multiples : une meilleure orientation des audits vers les zones à fort impact, une optimisation des ressources, et une amélioration de la qualité des recommandations formulées. Cette cartographie, qui sera par la suite consolidée par la cellule méthodologique et validée par la Haute Direction, deviendra un outil stratégique pour les audits à venir, avec une mise à jour annuelle intégrée au cycle de révision des guides méthodologiques.

Prochaine étape : la réalisation d'un atelier approfondi sur les risques spécifiques aux audits de performance, de conformité et financiers, incluant les risques de fraude et de corruption. Cette dynamique confirme l'engagement de la Cour à aligner ses pratiques sur les standards internationaux et à renforcer son rôle dans la gouvernance publique.

Lalaina Domoïna RAMIANDRISOA

*Conseiller à la Cour des Comptes de Madagascar
Membre de la Cellule méthodologique*

Les activités prévues pour le dernier trimestre 2025:

- Atelier PTA 2026;
- Atelier de consolidation du Rapport Public 2025;
- Ateliers genre pour les Tribunaux Financiers d'Antananarivo et de Toamasina;
- Atelier de formation des nouveaux magistrats en méthodologie d'audit;
- Atelier approfondi sur les risques d'audit;
- Atelier sur le contrôle juridictionnel (en collaboration avec la Direction Générale du Trésor)

Genre – Diversité – Inclusion : Quand l'audit devient un outil de changement social

L'Institution Supérieure de Contrôle (ISC) de Madagascar composée de la Cour des comptes et des Tribunaux Financiers s'est fixée comme objectif de promouvoir l'audit lié au genre, à l'inclusion et à la diversité (GDI). Celui-ci entre dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre des différentes politiques de promotion de l'égalité de genre déployé par l'Etat lui-même ainsi que par plusieurs organismes nationaux et internationaux auxquels elle adhère. En effet, l'inclusion, l'autonomisation et l'égalité sont au cœur de l'Agenda 2030 pour le Développement durable. L'égalité des genres est en soi un Objectif de développement durable (ODD) et une thématique transversale qui touche tous les domaines du développement durable. Pourtant, les inégalités restent une réalité dans le monde. Ainsi, il s'avère primordial que les Institutions Supérieures de Contrôle des finances publiques agissent sur les problématiques de GDI, « ne laissant personne de côté et contribuent au bien commun ».

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que les audits menés par l'ISC vont aboutir à des recommandations à l'endroit des entités concernées. A cet effet, il est logique avant toute chose que l'ISC elle-même montre l'exemple sur la question de la promotion et de l'inclusion du genre au sein de sa propre organisation et dans son travail. Il est alors indispensable que l'ISC plaide activement en faveur de l'égalité de genre en tant que modèle. En effet, en faisant ses preuves sur la thématique du GDI dans son organisation et son travail, l'ISC renforce sa crédibilité pour mettre en avant l'importance de l'égalité des genres auprès des entités auditées et des parties prenantes. C'est dans cette optique que des ateliers de sensibilisation et de formation, en collaboration avec le Ministère de la population et des experts étrangers, ont été tenus depuis l'année 2021 pour tout le personnel de l'ISC -Magistrat, Greffier et personnel administratif- pour une meilleure compréhension des concepts fondamentaux mais surtout pour une facilité d'adhésion de ces derniers. L'objectif de ces ateliers consiste essentiellement à rendre accessible et transmettre des connaissances et des compétences aux participants afin de déconstruire les perceptions des inégalités entre femmes et hommes et de définir les enjeux de la question de genre au sein d'une organisation.

RAKOTOALISON SOLOMAMPIONONA Bernardine
Conseiller à la Cour des Comptes de Madagascar
Chef de file de la Cellule GDI

A cet égard, des audits relatifs aux thèmes de GDI ont été menés respectivement en 2023 et 2024 par l'ISC de Madagascar à savoir l'« Audit de la mise en œuvre de la cible 5.2 de l'objectif de développement durable n°5 : Cas de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) » et l'« Audit de la mise en œuvre de l'éducation inclusive en faveur des enfants en situation de handicap à Madagascar : Cas de l'enseignement primaire ». Pour cette année, l'« Audit de performance des mesures relatives à la promotion de la formation professionnelle des handicapés » est en cours de mise en œuvre. L'objectif global de ces audits consiste à vérifier la performance des mesures prises par le Gouvernement pour la mise en œuvre des différentes cibles de l'ODD dans le cadre de ces thèmes. Les résultats de ces audits permettront au Gouvernement et aux autres responsables concernés d'identifier les failles dans la gestion des activités relatives à ces thèmes de GDI, et de prendre les mesures qui s'imposent pour garantir une égalité pour tous. La prise en compte de l'égalité de genre est essentielle dans toute intervention de développement car elle est directement liée au développement durable. Par ailleurs, il s'agit d'un élément essentiel à la réalisation des droits humains permettant ainsi aux femmes et aux hommes de jouir des mêmes opportunités, droits et obligations dans toutes les sphères de leur vie quotidienne et de leur vie professionnelle.

Enfin, elle permet aux femmes et aux hommes d'être en mesure de prendre des décisions qui auront un impact positif sur leur développement personnel et surtout sur l'environnement de travail.



Il y a un an, la Cour des Comptes de Madagascar faisait un grand pas en avant avec la création d'une cellule de communication

Il y a un an, la Cour des comptes a marqué un tournant significatif dans ses communications en officialisant la création d'une cellule dédiée. Cette initiative visait à réaliser des travaux cruciaux pour la modernisation de l'institution. Ce moment historique, je m'en souviens très bien car j'étais arrivé à Madagascar à peine deux mois plus tôt, avec l'IDI, dans le cadre du projet TANTANA. Je me souviens avoir ressenti un mélange d'excitation et d'appréhension face à la longue liste de tâches urgentes à accomplir, parmi lesquelles figuraient la finalisation d'un plan de communication pour la présentation des rapports publics 2023 et 2024, la production de trois capsules vidéo destinées à exposer certaines constatations au public, ainsi que la rédaction et l'adoption d'une politique de communication interne et externe. S'ajoutaient à cela l'établissement d'un calendrier de publication et de procédures pour les médias sociaux, la création d'une adresse email pour faciliter les échanges avec les journalistes, et quelques séances de coaching médiatique.

Alors que la finalisation des rapports accusait déjà un retard de plusieurs semaines, je craignais qu'il fût impossible d'accomplir ne serait-ce que la moitié des projets planifiés dans l'année. Les membres de la Cour étaient déjà très sollicités, et j'avais du mal à imaginer comment leur en demander davantage. Cependant, j'ai rapidement réalisé que j'avais tort : bien que la cellule communications fut accaparée par divers projets, son équipe a déployé des efforts considérables pour surmonter les obstacles, et a su mener à bien tous les projets de communication énoncés plus tôt. Certes, la Cour est depuis engagée dans un « processus d'amélioration continue », comme en témoigne cette newsletter qui se perfectionne d'édition en édition, mais des jalons majeurs ont été franchis en 2024-2025, grâce à la détermination inébranlable des membres de la Cour à faire progresser les réformes de l'institution. Je me rappelle particulièrement la réaction des membres de la Cour lorsqu'il a fallu déplacer la présentation des rapports publics avec seulement quatre jours de préavis.

Dans de nombreuses organisations, une telle annonce aurait pu engendrer découragement et désengagement. Pourtant, à l'ISC de Madagascar, l'aspiration à l'excellence et l'amélioration continue semblent profondément ancrées dans la culture des membres. Loin d'être abattue, la cellule communications a redoublé d'efforts pour s'assurer de la présence d'un grand nombre de journalistes et faire de la présentation des rapports un franc succès. À la fin de la semaine, la cellule avait orchestré trois entrevues en direct à la télévision pour informer la population du changement de programme. Grâce à l'envoi de communiqués « sous embargo », c'est-à-dire avant la présentation publique – une première pour la Cour – des journalistes ont pu finaliser leur article à temps pour leur heure de tombée. Résultat : le niveau de couverture médiatique des rapports a atteint des sommets, avec notamment trois mentions en Une.

Après le retrait de l'USAID du projet TANTANA au premier trimestre 2025, les membres de la Cour ont une fois de plus prouvé leur capacité d'adaptation face à l'incertitude. C'est durant cette période que les politiques de communication ont été adoptées, qu'un calendrier de publication sur les réseaux sociaux a été testé, et qu'une première édition de la newsletter a vu le jour. Les formations annulées ou reportées, faute de financement, ont été compensées par des ateliers de 1 à 3 heures, animés par ma collègue Tasiha Andriambelo et moi-même, et de nombreux membres de la Cour en ont bénéficié. Les défis rencontrés semblent avoir agi comme un catalyseur pour motiver les équipes à se surpasser. Je suis fier d'avoir participé activement au processus de renforcement des capacités de la Cour et privilégié d'avoir été témoin de ces transformations en temps réel.

J'espère que ce récit de réussite en inspirera d'autres, notamment les nouveaux magistrats au seuil de leur carrière, et les incitera à poursuivre et compléter les réformes amorcées par leurs prédécesseurs.

Vincent Frigon

Conseiller principal en communications au Bureau du Vérificateur Général du Canada
vincent.frigon@oag-bvg.gc.ca

LES TÊTES D’AFFICHE DE LA JURIDICTION FINANCIERE



RANDRIAMAMISOA
Domoina Aroniaina

Faisant partie de la promotion 2021, j’ai intégré la magistrature financière en tant que Conseiller au Tribunal financier de Toamasina. Gestionnaire et juriste, je suis honorée de pouvoir contribuer activement dans la promotion de la bonne gestion des finances publiques.

Ayant l’intime conviction de l’importance des missions de la juridiction financière à l’atteinte des valeurs liées à la redevabilité et à la transparence de la gouvernance publique, je m’y mets d’arrache-pied en vue d’une décision à la fois légale et légitime « (...) hitsara araka ny làlana, ny rariny sy ny hitsiny (...) dans le cadre du principe d’indépendance laquelle est garantie à la justice et reconnue aux Institutions Supérieures de Contrôle des finances publiques.



ANDRIAMANOVOSOA
Noroanja Joanah

Nouvellement nommé substitut près le Tribunal Financier de Toamasina, elle se prépare à relever le défi d’accompagner les collectivités territoriales vers une administration plus transparente et efficace, afin de promouvoir la décentralisation effective, qui est la base du développement du pays.

Convaincue de l’importance du rôle du Tribunal Financier, elle considère chaque action comme une opportunité de construire une gouvernance responsable, où les ressources locales servent concrètement à l’amélioration de la gestion des collectivités et au bien-être des citoyens.

Consciente des défis à relever, elle s’engage, en tant que substitut, à travailler en étroite collaboration avec les acteurs concernés, afin de traduire cette vision en actions concrètes, pour pouvoir garantir l’efficacité et la responsabilité dans la gestion des finances publiques locales.

RAHARIMANANTSOA
Viel Jessica Diana

Etant nouvellement nommée au poste de chef secrétariat du Parquet au sein du Tribunal Financier de Toamasina en cette année 2025, ce sera toujours un honneur et un atout considérable de pouvoir user du professionnalisme et de l’expérience acquis pour le leitmotiv du commissariat financier dans l’amélioration de la gestion des collectivités et dans la promotion de la transparence des comptes publics.

Contribuant au bon fonctionnement de la fonction publique et surtout de la Justice serait un devoir apporté en tant qu’un agent de changement ayant un sens de développement.



KOLITA Behaja Flotti

"L'INSCAE m'a formé au contrôle et à la vérification. Mon patriotisme me pousse vers la juridiction financière. Je suis convaincu que vaincre la pauvreté est la voie la plus sûre pour éradiquer la corruption. Et vaincre la pauvreté, c'est instaurer une bonne gouvernance. C'est pourquoi je suis déterminé à servir la noble mission de la Cour des comptes et des tribunaux financiers"

